FRC. 2. 13942

CONVENTION NATIONALE.

MOTION D'ORDRE

FAITE

PAR FRÉRON.

Le 11 Ventôse, l'an III de la République française, une et indivisible.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 18794

CITOYENS,

Je ne viens point à cette tribune aux harangues, qui ſera bientôt la place des accuſés, vous entretenir des crimes que la France, que l'humanité toute entière leur reproche, ni vous préſenter le tableau des maux affreux & des plaies nationales que vous avez déjà cicatriſées en grande partie.

THE NEWBERRY LIBRARY

Un ſentiment qui ſera plus doux à vos cœurs & plus agréable au mien, m'engage à prendre aujourd'hui la parole : je viens vous parler de vous-mêmes, de l'opinion publique, de ce que vous avez fait pour elle, de ce qu'elle a fait pour vous, & de ce qui vous reſte encore à faire.

Tous les jours, la marche rapide de l'eſprit public nous entraîne & nous pouſſe vers le moment deſiré où l'on pourra faire le bien, ſans être expoſé aux calomnies & aux clameurs de ceux qui voient un ennemi de leurs intérêts dans quiconque eſt l'ami des intérêts du peuple. L'opinion publique, en s'échappant des liens de nos derniers tyrans, a développé des ailes de feu; elle vole devant la loi, qui a peine à la ſuivre; elle la guide; elle lui trace le chemin; elle fait entendre par-tout le même cri : *les droits de citoyen* ! elle ne ſe deſſaiſira plus de cette précieuſe conquête; elle a appris qu'il ne ſuffit pas que des orateurs lui diſent qu'elle eſt libre, pour qu'elle le ſoit, elle veut l'être. La liberté eſt devenue majeure, elle eſt émancipée : il ne dépendra plus de perſonne de la tenir en tutelle.

Non, on ne les reverra plus, ces temps de honte où le tableau des droits de l'homme n'étoit expoſé dans cette enceinte du temple des lois que comme un vain ouvrage de l'art, comme une décoration de la ſalle, comme la carte d'un pays perdu. Tandis, en effet, que nos armées victorieuſes rempliſſoient le périſtyle de ce temple des drapeaux de l'ennemi vaincu, n'eût-on pas dit que nos inſolens dictateurs avoient ſuſpendu à ces murs les droits ſacrés du peuple, comme un trophée de la victoire par eux remportée ſur la liberté publique ? Le peuple, à préſent détrompé, ne ſe repoſe plus que ſur lui-même & ſur vous du ſoin de ſon indépendance.

Le commerce rapide des penſées apporte, pour ainſi dire, dans une délibération commune, tous les grands

intérêts politiques : la liberté de la preſſe recueille les voix & les ſuffrages. Depuis ſix mois, la loi, qui doit être l'expreſſion de la volonté génerale, porte le caractère le plus parfait qu'elle puiſſe avoir dans une ſi vaſte Republique ; elle eſt, autant que poſſible, l'ouvrage de la nation toute entière ; le peuple prévient tous vos vœux, tous vos projets, & ne vous laiſſe, pour ainſi dire, que le ſoin d'appoſer ſur ſes penſées le ſceau de l'autorité nationale : tandis que la loi s'elabore dans la ſageſſe de vos comités & dans votre génie, elle s'échappe & s'élance de l'opinion publique, qui quelquefois vous dévance ; & ſi cette irréſiſtible activité vous ôte ſouvent la gloire de l'initiative, elle vous fait toujours éprouver le plaiſir ſi doux à des repréſentans fidèles, d'avoir penſé comme le peuple, & d'être d'intelligence avec lui dans tout ce que vous faites pour ſon bonheur.

Lorſqu'on diſputoit encore, dans cette enceinte, ſur la liberté de la preſſe, cette liberté, ſi long-temps captive, ſe débarraſſe de ſes chaînes, parcourt d'un pied rapide toute l'étendue de la République ; & déja ſes cent voix avoient fait retentir toute la France des accens de la vérité, appelé toutes les langues & toutes les plumes à la proclamation des principes, avant qu'aucune loi fût émanée du ſein de vos délibérations. Son flambeau répand par-tout des torrens de lumière. Les Jacobins du 9 thermidor l'apperçoivent comme une comète qui leur préſage leur deſtruction prochaine. L'augure n'étoit point faux : le peuple ſe précipite vers leur caverne ; le trône de l'anarchie s'ébranle, chancelle & tombe enfin. Vous obéiſſez au vœu du peuple, qui eſt auſſi le vôtre : & dans l'antre fermé des Jacobins, vous enchaînez au pied de cet échafaud, toujours arroſé de ſang, qu'ils appeloient tribune, la diſcorde inhumaine, le terroriſme ſous la forme d'un lion prêt à s'élancer ſur ſa proie, l'horrible cruauté, la farouche ambition, en un mot tous les crimes que vous enſeve-

liſſez pour jamais ſous les monceaux de leurs propres poignards. Les mânes de leurs innombrables victimes ſont évoqués du fond des tombeaux : la liberté de la preſſe les pouſſe vers cette enceinte, les diſperſe ſur toutes les avenues de cette ſalle, leur prête ſes accens vigoureux, plaide à cette barre la cauſe de l'humanité ; &, entourée de cette lugubre clientèle, vous demande & obtient ce décret de juſtice rigoureuſe, auquel votre indulgence avoit long-temps répugné.

Au milieu de cette inſurrection générale de l'opinion publique & de ce bouillonnement de la vengeance nationale, vous ſentîtes le beſoin de retenir avec ſageſſe ce tumultueux débordement de l'indignation populaire. Les précautions de la juſtice la plus ſcrupuleuſe ſont créées en faveur des plus criminels des hommes, comme ſi vous aviez voulu vous montrer auſſi ingénieux dans votre juſtice, qu'ils l'ont été dans leur ſcélérateſſe. Le noyeur vendéen fit, le premier, l'eſſai de ces formes protectrices ; & ſi jamais les ſcrupules de la ſévère équité pouvoient devenir un ſcandale, l'humanité eût été ſcandaliſée des lenteurs de cette affaire.

Mais ces ſages lenteurs, malgré l'activité dévorante de l'opinion, dont je viens de vous préſenter le tableau, furent bien appréciées par le peuple, qui vit qu'après cette belle révolution du 9 thermidor, on ne devoit plus aſſaſſiner perſonne, pas même les aſſaſſins.

Quand vous euſſiez voulu mettre à l'épreuve ce ſentiment de juſtice qui eſt au fond du cœur de tous les vrais Français, comme il eſt le caractère de cette nouvelle révolution, vous n'euſſiez pu faire une expérience ni plus efficace ni plus heureuſe.

Quoique ce contraſte de votre juſtice, ſi lente, ſi timide, ſi impartiale, faſſe encore reſſortir toute la turpitude de ces hommes qui aſſaſſinoient le jour, qui aſſaſſinoient la nuit ; pour qui, s'il eſt permis de s'exprimer

ainſi, la vapeur du ſang humain étoit devenu, comme un élément nouveau, néceſſaire à leur exiſtence, le peuple ſait contenir la juſte impatience qui l'irrite : il ne murmure point de ces lenteurs de la juſtice, qui ſemble ſe traîner, d'un pied chancelant, derrière les coupables, & qui, tous les jours, ſur le point de les atteindre, ſemble reprendre haleine, pour les laiſſer échapper encore.

Quel exemple frappant la Nation donne, par cette longanimité, de ſon amour pour la juſtice ! Auſſitôt que vous avez dit que vous jugeriez les coupables, vous avez vu tomber peu-à-peu & s'appaiſer cette efferveſcence, qui, d'abord, ne connoiſſoit aucun obſtacle.

On ne vous demande pas compte du temps que vous mettez à juger, on ne vous demande que la juſtice.

Eh ! cependant le peuple ſe diſſimule-t-il que la République ſera agitée de mouvemens ſecrets, tant que l'exiſtence des grands coupables ſervira de point de ralliement au reſte de la faction déſeſpérée ? N'a-t-il pas vu toutes les diviſions, toutes les terreurs qu'on a voulu ſemer parmi vous, depuis qu'ils ſont en jugement ? il a vu toutes ces agitations, mais ſon amour pour la juſtice eſt reſté inébranlable. Elles l'ont mis à une rude épreuve, toutes les ruſes qu'on a employées pour groſſir la faction qui ſe ſent trop foible, toutes les ſcènes ſcandaleuſes par leſquelles on s'efforce journellement de troubler la Convention nationale. Eh ! combien n'avez vous pas vous-mêmes beſoin de cette impaſſibilité, dont vous donnez l'exemple au peuple !

Tantôt, la faction toute entière ſe montre ſous les traits d'un homme qui vous inſulte par les expreſſions les plus outrageantes, qui envenime toutes vos intentions, qui compare l'exécrable loi du 22 prairial à *Brutus* immolant ſes enfans, qui ne craint pas de dire, dans cette enceinte ſacrée, qu'il aſſaſſinera ſes collègues : tantôt elle

prend la plume pour calomnier vos principes ; elle vous attaque tous les matins dans des écrits où ſa fureur s'exhale avec une candeur qui fait pitié. Mais *les hommes libres* n'aiment point ſon ſtyle, & l'*univers* ne penſe point à elle. Véritable *Protée*, vous l'avez vue cacher ſous la toge romaine les flétriſſures qu'elle reçut de la juſtice françaiſe, & prendre le nom de *Gracchus* pour prêcher l'inſurrection contre vous.

Et, après tant d'attaques & tant de calomnies dont j'ai été l'objet jusques dans cette enceinte, parce que, depuis le 9 thermidor, j'ai conſacré, ſans relâche, mes foibles efforts à développer les principes de la Convention nationale elle-même, s'il m'eſt enfin permis, une ſeule fois, de rompre, pour quelques inſtans, un ſilence que je m'étois juſqu'ici religieuſement impoſé par reſpect pour elle, je peindrai cette faction (qui a auſſi ſon Couthon), tantôt empruntant la main & le ſtyle d'un prêtre catholique romain, pour m'accuſer d'avoir attaqué les droits de l'homme, & lancer contre moi des inculpations que j'ai victorieuſement confondues ; tantôt, ſans égard pour la différence des ſectes, engager un Juif à m'habiller de ſes fripperies, & à tapiſſer les murs de calomnies auxquelles je crois avoir répondu à la ſatisfaction du peuple.

Vous avez ſu, citoyens-collègues, apprécier & la perverſité de mes accuſateurs & leur bonne foi ; il eſt vrai que le dévouement avec lequel je me ſuis ſacrifié à la proclamation des droits de l'homme depuis le 9 thermidor, a dû me valoir l'honneur d'être injurié par ceux qui s'en ſont imperturbablement déclarés les ennemis. C'étoit une des récompenſes du patriotiſme, à laquelle je pouvois avoir droit de prétendre ; ils ont ſaiſi la première occaſion favorable pour me la décerner.

Je parle de la manière dont les droits de l'homme ſont

rédigés : ils crient auſſitôt que j'ai voulu anéantir les droits de l'homme.

Je dis que la conſtitution eſt comme la *Galatée* de *Pygmalion*, cachée encore ſous le rideau de pourpre qui la couvre, & qu'il faut approcher d'elle le flambeau de *Prométhée* ; ils crient que j'ai attaqué la démocratie.

Je partage avec pluſieurs de mes collègues l'honneur d'avoir reconquis *Toulon* ; ils impriment des lambeaux de lettres écrites dans la crainte de mon rappel, & dans l'appréhenſion de voir brûler par le général *ingambe*, ou par d'autres, des villes que je voulois conſerver à la République.

Je n'ai pas dérangé une pierre ; ils me peignent comme un grand démoliſſeur. J'ai ménagé le ſang français ; & ils me repréſentent égorgeant comme Carrier, & mitraillant comme Collot.

Mais que m'importent leurs calomnies & leurs fureurs ? ils n'étoufferont pas plus la vérité qu'ils ne triompheront de la liberté : quelques mouvemens qu'ils ſe donnent, ils ne ſauveront pas les coupables ; car c'eſt là leur grand but ; c'eſt là l'objet de toutes leurs intrigues ; c'eſt pour y parvenir que la faction, aux abois, prend tant de formes différentes. Mais elle eſt ſur tout remarquable, d'autant plus qu'elle ſe fait moins remarquer, lorſque, ſolitaire ſur un des points les plus élevés de cette enceinte, gardant un ſilence perfide, affectant les dehors de l'indigence, elle médite ſa correſpondance criminelle avec tout ce qu'il y a de plus factieux dans le Midi, & provoque à l'inſurrection contre la repréſentation nationale tout ce qu'il y a, dans ces régions, de têtes volcaniſées par les fureurs de Robeſpierre & ler ardeurs du climat.

Vous avez vu ſe développer & proſpérer ces intrigues : des coupe-jarrets, des aſſaſſins, des hommes nés pour

tous les crimes, ont inondé Paris. Votre police les a tenus ſous ſon regard & ſous ſa ſurveillance ; une loi ſage vient de les repouſſer, non dans leurs foyers (car ils n'en ont pas), mais dans leurs départemens ; ils y reſteront enchaînés ſous les yeux d'une police attentive & ſévère.

Tant de trames, tant d'intrigues, tant de turpitudes n'ont pu émouvoir ni votre impaſſibilité, ni l'inébranlable patience du peuple ; il attend dans le calme le jour de la juſtice. Tous les reſſorts de la tactique que va épuiſer (on doit s'y attendre) la faction que je viens de peindre, ne pourront faire dévier le peuple des principes pour leſquels il a fait, avec la Convention nationale, la révolution du 9 thermidor.

Rien de tout ce que je viens de vous expoſer, citoyens, n'a échappé à l'œil de la nation : mais elle bannit toute eſpèce d'alarmes ; elle ſe repoſe ſur l'éternelle juſtice & ſur la vôtre, & ſur la pudeur publique ; elle ſe repoſe ſur la majorité de la Convention. Combien, en effet, elle eſt impoſante, cette majorité, qui ne ſera déſormais ni le jouet ni l'inſtrument d'aucune tyrannie, mais qui les briſera toutes !

Par-tout où je porte mes regards ſur cette maſſe reſpectable, je vois de vrais & ſincères amis de la liberté ; je vois des hommes francs dans leurs principes, ouverts dans leurs diſcours ; des républicains qui ſavent & qui diſent qu'il faut enfin terminer la révolution, qui ne ſont animés que de cet unique ſentiment, qui ont oublié toutes les diviſions qui ont pu les ſéparer autrefois, qui ont frappé le tyran le 9 thermidor, qui ont lancé entre les mains de la loi les héritiers de ſa perverſité & les co-ſociétaires de ſes forfaits, qui ont fermé les jacobins, & qui veulent rendre à la France républicaine ſa liberté ravie pendant ſi long-temps. Oui, oui ; vous êtes décidés, toute la majorité de cette aſſem-

blée eſt décidée à conſommer les hautes deſtinées du peuple français ! Nous le jurons par les maux qu'il a ſoufferts, & dont le ſouvenir douloureux peſera longtemps ſur nos cœurs. Ah ! combien cette tâche eſt conſolante ! Tout nous ſera facile, ſi nous voulons toujours être inſéparablement unis. La malveillance va publiant par tout qu'après la punition des traîtres, de nouvelles diviſions déchireront l'aſſemblée : ſi ce malheur pouvoit arriver, je ne crains pas de le dire, citoyens, la révolution, la liberté, la République, le fruit de tant de douleurs, de tant de travaux, de tant de ſang, la France enfin, ſeroient perdus ſans reſſource. Oui, ſans reſſource. Eh ! qu'eſt ce donc qui pourroit les cauſer, ces diviſions ? Aimerons-nous mieux être comme des tigres acharnés les uns contre les autres ; aimerons-nous mieux nous entr'égorger encore, que de finir paiſiblement & avec honneur notre miſſion dans les douces méditations du bonheur public ? Tous les repréſentans ſont-ils deſtinés à ſe paſſer de main en main une coupe pleine du ſang de leurs collègues ! Ne ſavons-nous pas que nos diſcordes ont auſſitôt mille rejetons mortels dans toutes les parties de la République ?

Les malveillans calculent déja les victimes ; ils ſe trompent dans leur calcul : ils n'auront plus l'affreux plaiſir de nous voir déchirer les entrailles les uns des autres. Ils nous verront tous d'accord ; car, n'en doutons pas (& cette penſée ſoulage mon cœur), dès que la cauſe de diſcorde qui exiſte à préſent, ſera détruite, on n'entendra plus dans cette enceinte qu'un même cri, qu'un même vœu. Toutes les différences d'opinions s'effaceront, diſparoîtront ; tous les cœurs ſe rapprocheront, ſe joindront, ſe confondront dans un même ſentiment. Oui, je vous en atteſte vous-mêmes, vous, mes collègues, pour qui je ſuis un objet de haine, ou qui, du moins, me le témoignez : ſi vous voulez être ſincères avec vous-

mêmes, vous avouerez que nous ne ſommes tous ſéparés que par un point les uns des autres; qu'un peu d'opiniâtreté vous retient ſeulement encore, mais qu'au fond de vos ames vous ſoupirez, comme nous, après le moment où la Convention n'offrira plus le déſolant ſpectacle d'une éternelle diviſion. Comme nous, vous ſentez le beſoin de l'union des ſentimens & des penſées; comme nous, vous êtes convaincus de cette grande vérité : c'eſt que la Convention nationale doit renoncer à ſes travaux, ſi elle ne peut renoncer à ſes querelles.

Déja le ſceau de la juſtice eſt imprimé par-tout, même ſur les inſtitutions du gouvernement révolutionnaire qui nous ont paru devoir être conſervées. Ces ſièges du ſanglant tribunal, où ſe plaçoient les bourreaux des dictateurs, ſont honorés aujourd'hui par un choix d'hommes probes & juſtes. Il a retenti dans vos cœurs, comme il retentira dans les ſiècles, cet éloquent & ſublime diſcours du préſident de ce tribunal purifié. L'hiſtoire le recueillera ſans doute comme un des traits les plus frappans & les plus caractériſtiques de cette révolution nouvelle.

Mais les inſtitutions révolutionnaires doivent s'écrouler peu à peu. Que ſont-elles en effet, ſinon des appâts pour l'ambition, & des moyens pour le deſpotiſme? C'eſt une tyrannie toute organiſée; c'eſt un trône dreſſé & préparé pour le premier factieux qui aura aſſez d'audace & de lâcheté pour s'y aſſeoir. Telles ſont les formes, telle eſt la nature de ce gouvernement, qu'il ſemble être un piège tendu par le démon de l'ambition; il faudroit des anges pour le faire marcher, & nous n'avons que trop ſenti que nous ſommes des hommes.

Un membre de cette aſſemblée a dit, avec raiſon, que c'étoit une dictature. Or, toute dictature ſuppoſe un dictateur ou des dictateurs; & tout dictateur eſt un tyran.

Hâtons-nous donc de faire diſparoître cette conception

qui n'a pu germer que dans des têtes ambitieuſes, & être préſentée que par des mains avides de pouvoir & de domination. Hâtons-nous d'effacer du ſol de la liberté cette invention ſans exemple de la tyrannie, ce marche-pied du trône de *Robeſpierre ;* cet établiſſement qui a pu, comme les plus mauvaiſes inventions, avoir quelqu'utilité, mais qui a enfanté tant de fléaux, que la poſtérité reculera d'horreur quand l'hiſtoire les lui préſentera ſur ſes pages enſanglantées. Fuyez dans les abîmes du paſſé, temps malheureux, époques déſaſtreuſes, où le ſeul ſoupçon étoit un crime, & où les terribles portes des cachots s'ouvroient devant ceux qui étoient même ſoupçonnés d'être ſuſpects !

Citoyens, nous aurons beaucoup à faire pour détruire les traces des influences dangereuſes dont nos lois ont été imprégnées. Tandis que la nation appeloit la liberté par ſes vœux & ſon courage, tandis qu'elle faiſoit tant de ſublimes efforts, tandis que vous ſecondiez ces efforts généreux, des ambitions diverſes jetoient dans l'ombre leurs plans divers, &, toujours ſous le maſque trompeur du patriotiſme, marquoient vos lois du cachet de leur ambition : cette ambition violente qui ſe détruiſit par ſa propre exploſion, le 9 thermidor, étoit-elle l'ouvrage d'un jour ? Jamais *Robeſpierre* aima-t-il la liberté, dont il prononçoit le nom avec tant d'emphaſe ? Quel empire cependant il exerçoit ! comme ſon aſtucieuſe hypocriſie faſcinoit tous les yeux ! Toutes ſes paroles étoient des oracles ; tous ſes mots étoient des lois. Marchant toujours à ſon but par des routes tortueuſes, n'a-t-il pas dû jeter, dès long temps, dans vos décrets, les baſes de ſa domination, ou du moins y placer les aſſurances de ſon coupable eſpoir, & comme les degrés de ce trône dictatorial où il montoit déja dans ſa penſée ? Mais ſur-tout, lorſqu'aidé de tant de complices, il vous tenoit enchaînés ſous ſa main meurtrière, lorſqu'un de ſes regards étoit

un arrêt de mort, lorſqu'enfin il vous avoit ravi le pouvoir de faire des lois, les actes qui émanoient d'ici ne devoient-ils pas reſpirer le poiſon de ſon ambition? N'a-t-il pas dû, ſuivant ſon naturel ombrageux, timide & circonſpect, gliſſer toujours dans vos décrets quelque diſpoſition favorable à ſes vues tyranniques, & ſe ménager ainſi, au ſein même de vos lois, les moyens ou de les violer avec impunité, ou de les détourner au profit de ſes deſſeins? Ce ſont ces priſes qu'elles peuvent encore offrir à quelque main ambitieuſe, qu'il faut ſe hâter de détruire. Nous aurons donc beſoin de jeter un regard en arrière, de viſiter notre propre ouvrage avec l'œil de la cenſure, & de corriger les vices de certaines de vos lois qui ſont, pour ainſi dire, groſſes de tyrannie.

Enfin tout le peuple nous demande que nous préparions les travaux qui doivent, quand nous aurons dicté les conditions d'une paix glorieuſe avec les ennemis de la France, mettre, ſans danger & ſans crainte de ſecouſſes, la conſtitution en activité. O jour à jamais fortuné, ô jour dont tous nos vœux preſſent l'aurore, où nous pourrons nous écrier d'une commune voix: « ſortez enfin de cette arche ſacrée, charte ſublime de notre patrie, tables de l'alliance jurée par le peuple a la liberté & à l'égalité! Etabliſſez ſur la ſurface de ce vaſte empire vos diſpoſitions immuables! Vous n'avez plus d'ennemis à craindre; vous rallierez tous les cœurs & tous les eſprits! Vous nous devancerez dans les départemens, & vous nous y ferez jouir des bienfaits de notre propre ouvrage! »

Que d'autres parlent, citoyens, de l'ariſtocratie! où eſt-elle? où ſe cache-t-elle? Elle n'eſt qu'un fantôme, & nous ne ſommes point des viſionnaires. Veut-on dire par ce mot, qu'il eſt encore quelques hommes en France qui verſent des larmes ſecrètes ſur les ruines du trône? qui le conteſte? N'y avoit-il pas auſſi des citoyens, &

vous en êtes la preuve, qui, ſous les rois, ſoupiroient après la République? Mais ces hommes ſont-ils nombreux? ont-ils un plan? ſont-ils à craindre? où ſont leurs reſſources, où ſont leurs armées? Cette fois-ci la Vendée, leur dernière eſpérance, n'exiſte réellement plus. Ont-ils, comme *Robeſpierre*, une commune, des jacobins, un *Henriot*, une partie de la force armée, des bataillons de dévotes, un tribunal, une liſte civile, tous les emplois à leur diſpoſition? L'ariſtocratie ſortira-t-elle tout-à-coup armée de pied en cap, comme une autre Minerve, du cerveau de ceux qu'elle tympaniſe?

Etrange opinion également honteuſe à ceux qui peuvent la concevoir, & au peuple qui en eſt l'objet! Voyez les rois qui tremblent ſur leurs trônes au bruit de la foudre nationale! Voyez leurs phalanges ſaiſies d'épouvante! Voyez cette immenſe guirlande d'olivier qui bientôt va ceindre & marquer nos frontières reculées, & notre territoire agrandi! La paix! la paix! s'écrient tous les peuples affaiſſés ſous le poids de leurs armes impuiſſantes; & le peuple français leur répond d'une voix douce & fière: *La paix.*

Elle eſt l'objet de tous les vœux, de toutes les eſpérances, & le quart du globe ébranlé a beſoin de repos. Qu'elle arrive, enfin, cette paix ſi deſirée; que tous les peuples la revèrent! Qu'ils goûtent ſes fruits de générations en générations! Que les noms de ceux qui l'auront jurée (je ne parle point des deſpotes), ſoient avec amour & vénération dans la bouche de nos derniers neveux! Que cette paix, fondée ſur la juſtice, la bonne foi du peuple français, & digne de ſon caractère, ſoit le modèle de toutes les paix qui ſe feront à l'avenir chez toutes les nations de la terre! qu'aucun coup de canon ne ſe tire plus déſormais ſans la permiſſion de la République françaiſe, & devenons, pour ainſi dire, (ſi l'on peut ſe ſervir ici d'une expreſſion

familière), les grands juges-de-paix de l'Europe ! Tendons aux autres nations nos bras vainqueurs & non fatigués : traitons avec elles; mais ne compoſons jamais avec la gloire. La victoire elle-même a tracé nos limites : ferons nous rétrograder son vol ? Non : peuples étrangers, nous poſerons nos colonnes là où vous ceſſerez de nous combattre.

Eſpérons que les vœux du peuple pour la paix ne tarderont pas à s'accomplir. Déja, citoyens, vous avez ſatisfait un de ſes plus ardens ſouhaits, en lui rendant la liberté des cultes dont il étoit privé depuis ſi long-temps. Quelle politique exécrable avoit ainſi enchaîné toutes les conſciences, détruit tous les autels ? Quels nouveaux Titans avoient eſcaladé les cieux ? Déja la morale, de toutes parts ébranlée, ſe raffermit ſur ſes ſeules véritables baſes. Immortalité, aiguillon des grands cœurs, mère des vertus & des héros ! je laiſſe à d'autres le ſoin de diſcuter ton dogme ſublime; mais je ſais que ſans toi, ſans tes douces eſpérances, il n'eſt ſur la terre, ni véritable morale, ni gouvernement ſolide, ni ſaine politique, ni patrie, ni liberté : conſacre le patriotiſme du citoyen, & relève la dignité de l'homme : place le *Phédon* ſous le poignard de *Brutus* & ſous l'épée de Caton : que la tolérance établiſſe la fraternité des religions. La tolérance eſt la vertu des hommes libres; c'eſt la tyrannie qui enfante le fanatiſme.

Pour nous, repréſentans du peuple, donnons à la nation le gage de notre inaltérable union; ſoyons dignes de l'opinion publique qui nous ſeconde ſi puiſſamment. Le peuple a trop long-temps gémi de nos diſcordes; effaçons-en juſqu'au ſouvenir Au moment de notre ſéparation, voulons-nous nous quitter amis ou ennemis ? S'il eſt un plaiſir touchant, c'eſt celui de rencontrer, après l'accompliſſement de ſa miſſion, un ancien collègue que l'on preſſe contre ſon cœur ! Voulons-nous

nous priver de ce plaiſir ? Hors de cette enceinte, nous meſurerons-nous encore avec des yeux de haine ? Non, je le répète, dès que le motif de la diſſention actuelle aura diſparu, le peuple aura la joie de nous voir tous unis, travaillant à l'envi & de concert à l'achèvement du grand œuvre pour lequel nous avons été appelés. Nous pourrons même, auſſi-tôt que la grande affaire qui nous occupe ſera terminée, écouter la voix de l'indulgence envers une multitude d'hommes qu'un attachement fanatique pour Robeſpierre a fait tomber dans des écarts, & qui ont cru ſervir, dans ſa perſonne, la cauſe du patriotiſme : le crime ſeul ſera puni ; & nous tendrons nos bras à l'erreur. Ainſi toutes nos querelles ſe termineront, tous nos cœurs ſeront unis, toutes les tempêtes s'appaiſeront ; & le vaiſſeau de l'état, voguant d'un cours tranquille, entrera dans le port au milieu des tranſports de la joie, & des cris de la reconnoiſſance.

Voici le projet de décret que je ſoumets à l'aſſemblée.

La Convention nationale décrète :

ARTICLE PREMIER.

Le comité de légiſlation fera, ſous le plus bref délai, un rapport ſur toutes les lois où ſe ſont gliſſées des diſpoſitions tyranniques.

II.

La loi du 17 ſeptembre (vieux ſtyle) eſt rapportée. En conſéquence, tous ceux qui en vertu de cette loi ſont en état d'arreſtation, pour cauſe de ſuſpicion, ſeront ſur-le-champ mis en liberté, & le ſéqueſtre mis ſur leurs biens ſera levé.

229

III.

Une commiſſion de vingt membres, nommée par appel nominal, ſera chargée de préparer les moyens d'exécution de la conſtitution démocratique de 1793 (vieux ſtyle), pour le moment où cette conſtitution pourra être miſe en activité, ſous les auſpices d'une paix glorieuſe.

IV.

La Convention nationale décrète en principe que le gouvernement actuel ne pourra être remplacé que par un gouvernement définitif, établi ſur les baſes de la conſtitution de 1793.

V.

Incontinent après le jugement des prévenus, la loi de garantie, en date du , ſera revue par les trois comités réunis, d'après ce principe, que nul repréſentant du peuple ne pourra être à l'avenir traduit au tribunal révolutionnaire, mais ſera jugé par la Convention nationale elle-même, ſuivant un nouveau mode.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôſe, l'an III.